



Déclaration CTSD du 15 novembre 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Le CTSD d'aujourd'hui a pour ordre du jour le bilan de rentrée du premier et du second degré. Rentrée qui a pour le moins été perturbée dans l'Éducation Nationale cette année.

Le suicide de Christine Renon et le contenu de sa lettre ont suscité une grande émotion dans la communauté éducative et posent de nombreuses questions sur les conditions de travail des directeurs et directrices d'école comme de l'ensemble des personnels des écoles.

Les choix politiques à l'œuvre et leur cortège d'injonctions dans l'ensemble de l'Éducation Nationale mettent les personnels en grande difficulté, voire en danger du point de vue de leur santé physique et mentale. Aucune étude d'impact n'est effectuée en amont des réformes, alors même qu'elles modifient en profondeur nos métiers et l'organisation du service public d'éducation. La parole des personnels, de leurs représentants et de leurs organisations syndicales n'est pas prise en compte.

La remise en cause de la professionnalité des enseignants, en contraignant l'exercice de leurs métiers par des injonctions, parfois contradictoires avec la réalité des besoins des élèves, les dépossède du sens de leur métier. Leur liberté pédagogique qui permet d'adapter au mieux les apprentissages, les organisations qui leur sont propres, la pertinence de leurs outils en fonction de la connaissance de leurs élèves, la motivation à mettre en œuvre des projets, tout cela est menacé.

La FSU tient à rappeler combien les directeurs et directrices d'école jouent un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de l'École. C'est pourquoi, il est indispensable de reconnaître leur identité professionnelle et l'entièreté de leurs missions. Chaque jour des tâches chronophages, diverses, sont à mener, quelquefois en parallèle de sa classe. Bon nombre d'entre elles les détournent de leur rôle principal, à savoir animer et coordonner l'équipe et les projets. Ce travail, souvent « contrarié », qui perd son sens, génère de l'épuisement professionnel et de la souffrance. C'est pourquoi, il y a urgence. Des mesures immédiates doivent être prises, notamment en matière d'allègement des tâches. Certes, des rencontres et une consultation sont engagées mais il faut parallèlement penser les moyens, notamment celui des emplois d'aide à la direction. Il faudra aussi évoquer le temps de décharge, au-delà d'une simple journée banalisée, le renforcement du collectif, la formation, la reconnaissance ...

Au-delà de l'idéologie qu'elle transporte, la réforme du lycée et du baccalauréat est un désastre dans sa mise en œuvre et est, elle aussi, un facteur de grande insécurité professionnelle et de souffrance au travail. Les nouveaux programmes qui ont obligé les collègues à travailler tout l'été pour être prêts pour la rentrée, les choix précoces de spécialités qui mettent en difficulté les élèves et leur famille et que les collègues ont bien du mal à conseiller, les conditions d'organisation des E3C qui s'annoncent inacceptables, sont autant d'aspects de ce bouleversement qui mettent les enseignants en souffrance.

En collège aussi la situation est inquiétante et de nombreuses équipes nous ont interpellé depuis la rentrée : des vestiges de la réforme du collège persistent et continuent à alourdir la charge de travail. Mais plus que toute autre chose, les injonctions sur l'inclusion, la prise en charge sans moyens et sans formation d'un nombre toujours plus grand d'élèves à besoins éducatifs particuliers dans des classes toujours plus chargées déstabilise les équipes et met les enseignants dans une situation d'épuisement professionnel déjà palpable en ce début d'année scolaire.

Au sujet de la situation des AESH, il y a un monde entre les grands discours sur l'inclusion présentée comme priorité du quinquennat et la réalité des conditions de travail, de salaire et d'emploi de celles et ceux sans qui, cette inclusion ne peut devenir une réalité. De plus, la poursuite de la mutualisation forcée des moyens AESH pour gérer le manque de recrutements nuit à un accompagnement de qualité et aux conditions de travail. Dans ce contexte, les démissions se multiplient et les difficultés de recrutement persistent, au détriment de l'accompagnement des élèves. C'est pour ces raisons que la FSU appelle dans un cadre intersyndical les AESH à se mobiliser le 20 novembre prochain.

C'est dans ce contexte déjà tendu que nos collègues prennent connaissance du projet de réforme des retraites. Le système individuel à points constitue une régression majeure pour l'ensemble des salarié-es et des fonctionnaires : il est totalement inacceptable et nos organisations syndicales demandent le retrait du plan Macron/Delevoye. Il rend aléatoire le montant des pensions et vise à repousser l'âge de départ à la retraite. L'âge pivot à 64 ans ou son alternative sur la durée de cotisations entraîneront des décotes faramineuses ou un allongement éternel des carrières. En outre, la suppression du Code des pensions, constitutif de nos statuts depuis la Libération, signifie la fin de la prise en compte des 6 derniers mois de la carrière pour le calcul de la pension.

Faire reposer le nouveau système sur l'ensemble des salaires diminuera mécaniquement toutes les pensions. Dans l'Éducation Nationale, les pertes seront d'autant plus grandes qu'elles ne seront pas compensées par l'intégration des primes, très inégales voire inexistantes pour certains personnels. Les carrières souvent hachées pour les femmes, avec des alternances de contrat ou de chômage pour les non-titulaires, aggraveront encore la situation.

En conséquence, la FSU revendique le maintien du Code des pensions civiles et militaires et le calcul de la pension sur les 6 derniers mois, ainsi que le maintien de tous les régimes de retraite existants. Elle exige également l'ouverture de véritables négociations pour revaloriser les traitements indiciaires et améliorer les déroulements de carrière.

D'autres choix sont possibles, d'autres financements existent, une autre répartition des richesses et du travail est nécessaire.

Contre ce projet de réforme de retraite, la FSU appelle les personnels à faire du 5 décembre une journée de grève massive.